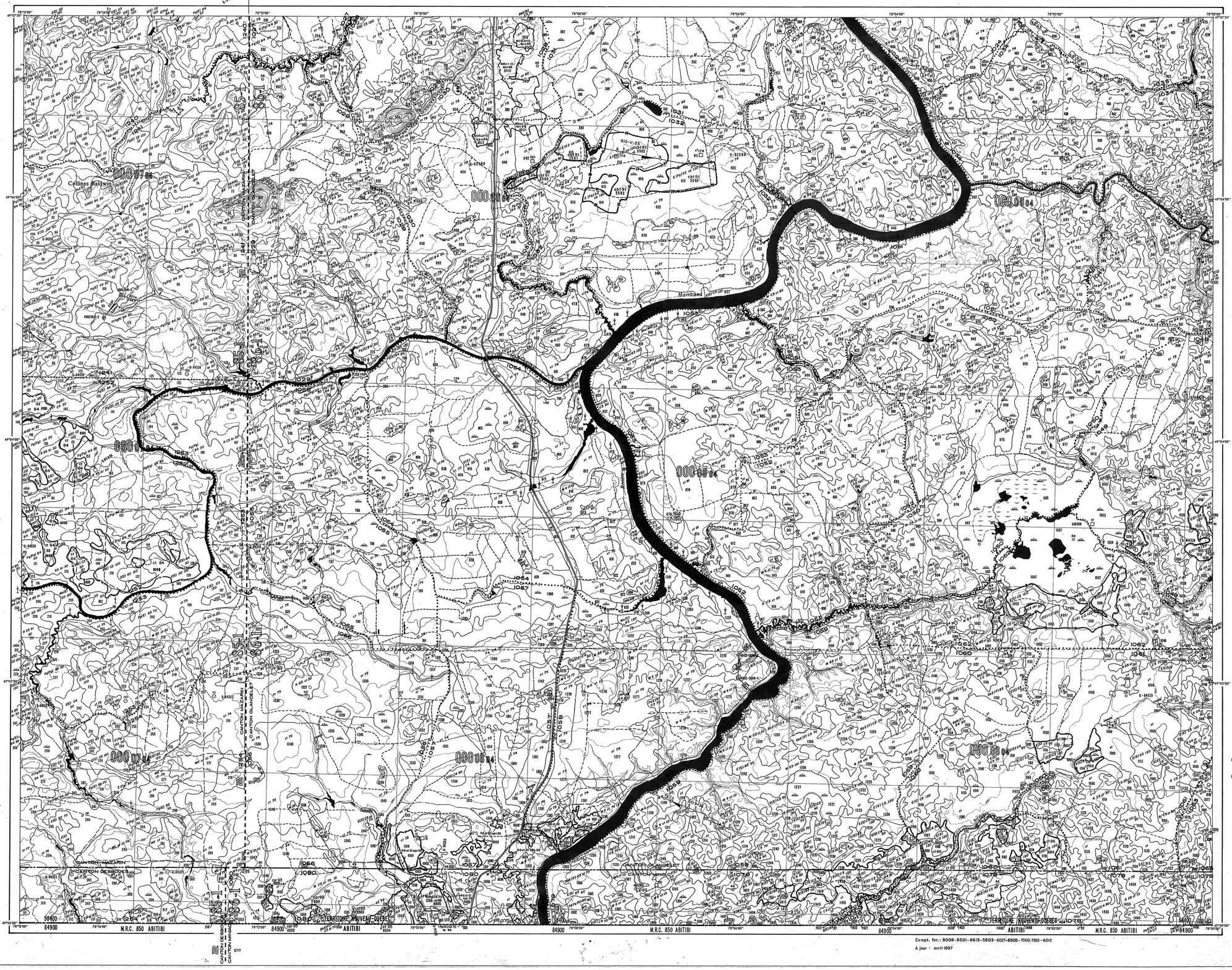

Compt. for.: 8008-8301-8613-5503-6017-6505-7002-7501-8012

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, pale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Amoncellement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
— — bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe par bandes régulières	cbr
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe par bandes	cb
Dégagé (dégagé ou à gaule)	b(g)
Plantation à racines nues	plr
Plantation en récipients	plc
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Enlevée commercialement	enl
Récolte dans les lisières boisées (détourée libres)	ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et ont une origine de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin rouge	R (Pr)
— — pin gris	R (Pg)
— — mélèze (larix)	R (C)
— — sapin	R (Sa)
— — épinette	R (Ep)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	E (Ep)
— — épinette blanche	E (Eb)
— — épinette	E (Ep)
— — pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — pin rouge	E (Pr)
— — pin gris	E (Pg)
— — sapin et/ou épinette	E (Sa)
— — plantation (épinette blanche)	E (Pb)
— — plantation (épinette de Norvège)	E (Pn)
— — plantation (épinette rouge)	E (Pr)
— — plantation (épinette noire)	E (Pn)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — pin gris	S (Pg)
— — pruche	S (Pr)
— — mélèze	S (C)
— — plantation de sapin baumier	S (Sb)
Pinède à pin blanc	Pb
— — avec pin rouge	Pb
— — et/ou bouleau (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pb)
— — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec épinette	Pb (Ep)
— — avec pin gris	Pb (Pg)
— — avec pruche	Pb (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (Sa)
— — (plantations)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec épinette	Pr (Ep)
— — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — avec pruche	Pr (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (Sa)
— — (plantations)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — avec épinette	Pg (Ep)
— — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — avec pruche	Pg (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (Sa)
— — (plantations)	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — mélèze	C (Mc)
— — pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — pin gris	C (Pg)
— — pruche	C (Pr)
— — sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — plantation de thuya)	Thc p
Pruchaie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — thuya (cèdre)	Pr (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — épinette	Pr (Ep)
— — pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — pin rouge	Pr (Pr)
— — pin gris	Pr (Pg)
— — sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — plantation de thuya	Thc p
Mélèzin	Mc
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mc (Mc)
— — thuya (cèdre)	Mc (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Mc (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	Mc (Pb)
— — pin rouge	Mc (Pr)
— — pin gris	Mc (Pg)
— — sapin et/ou épinette blanche	Mc (S)
— — plantation (épinette blanche)	Mc (Eb)
— — (plantation de mélèze japonais)	Mc j
— — (plantation de mélèze laricin)	Mc L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance feuillue	Tendance équivalente
Feuillus d'essences intolérantes	F	F (Pg F)	F (Pg F)
— — avec pin blanc	F	F (Pr F)	F (Pr F)
— — avec pin rouge	F	F (Pr F)	F (Pr F)
— — avec résineux	F	F (R)	F (R)
— — avec sapin	F	F (E F)	F (E F)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	Bb	Bb (E)	Bb (E)
— — sapin	Bb	Bb (S)	Bb (S)
— — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb (E)	Bb (E)
— — avec pin gris	Bb Pg	Bb (Pg)	Bb (Pg)
— — avec pin blanc	Bb Pb	Bb(Pb)	Bb(Pb)
— — avec pin rouge	Bb Pr	Bb (Pr)	Bb (Pr)
— — avec résineux	Bb R	Bb (R)	Bb (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	B(J) Pb	B(J)Pb (F)	B(J)Pb (F)
— — — — avec pin rouge	B(J) Pr	B(J)Pr (F)	B(J)Pr (F)
— — — — avec résineux	B(J) R	B(J) R (F)	B(J) R (F)
Peuplement avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (F)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe(Pg)(F)	Pe(Pg)(F)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe(Pb)(F)	Pe(Pb)(F)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe(Pr)(F)	Pe(Pr)(F)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (F)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (F)	Pe R (F)
Cédrière avec résineux	C(R) R	C(R) R (F)	C(R) R (F)
Épinette avec résineux	Ep R	Ep R (F)	Ep R (F)
— — avec pin gris	Ep Pg	Ep(Pg)(F)	Ep(Pg)(F)
— — avec pin rouge	Ep Pr	Ep(Pr)(F)	Ep(Pr)(F)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F (F)	M F (F)
— — — sur station humide	M F h	M F h (F)	M F h (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F t
— — sur station humide	F h
Bouleaux	B
— — à bouleaux blancs	B (B)
— — à bouleaux jaunes	B (J)
Peuplier	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	E
— — à bouleaux blancs	E r (B)
— — à bouleaux jaunes	E r (J)
— — à peuplier	E r (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E r (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E r (F)
Plantation d'érable à sucre	Erp
— — de bouleau jaune	B(J) p
— — de peuplier	Pe p
— — de peuplier hybride	Pe(H) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	Aa

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	ch
Cicatrice sévère	cs
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	VOIRS DE	
30	0 - 30 ans	
50	31 - 50 ans	
70	51 - 70 ans	
90	71 - 90 ans	
120	91 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30(ans)	30-70 (ans)	
90-30	30-90	
120-30	30-120	
90-50	50-90	
120-50	50-120	
120-70	70-120	

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D+10 cm
Jeune irrégulier: Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 10 cm
Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre plus de 10 cm
Vieux irrégulier: Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 50 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Douce	0 à 20 %	
Moyenne	21 à 30 %	
Forte	31 à 50 %	
Abrupte	51 % et plus	
Supérieure entourée de pentes 0-20 %		

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cp50-E3 — S : sapinière; 1 : densité; E : épinette noire; 1 : classe de hauteur; C : cédrière; 3 : classe d'âge; cp : coupe partielle; 50 : pourcentage de coupe; E : épinette noire; 3 : classe de densité

R C5 cr50 C1 — R : résineux; C : cédrière; 5 : classe de hauteur; cr : coupe avec réserves de semenciers; 50 : pourcentage de coupe; C : cédrière; 1 : classe de densité

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GROUPE ESPACEN, THÉRIAULT-GÉE — SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS. (QC INC) — SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85-1
Unité d'aménagement: *
Unité de sondage: 2*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 06
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 40206
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 84900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1062*
Région écologique: 12a
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Photographie aérienne : 1984
Carte forestière: Année de publication : 1985
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/4/84
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 5 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-7 S.E.	32-E-8 S.O.	32-F-5 S.E.	32-F-6 S.O.
32-E-2 S.E.	32-E-1 S.O.	32-F-4 S.E.	32-F-3 S.O.
32-D-15 S.E.	32-D-16 S.O.	32-C-13 S.E.	32-C-14 S.O.

32 E/1 S.E.

2